

COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100

E-mail mairie@velesmes-echevanne.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL du 20 juillet 2016

Membres présents : JACQUIN Guy ; GAULIARD Stéphane ; JACQUIN Thierry ; SEGUIN Michel ; RENAUDOT Pascal ; JARROT Laurent ; PAUCHET Christine ; GOITTET Régine ; JOURDET Daniel

Absents excusés avec pouvoir : MOREL Christophe pouvoir JOURDET Daniel
RUINARD Alexandra pouvoir JARROT Laurent
MAIRE Laurent pouvoir PAUCHET Christine
ALLEMAND Frédéric pouvoir JACQUIN Guy
HAIZE Patrice pouvoir GAULIARD Stéphane

Absent excusé sans pouvoir : PARIS Stéphane

La séance est ouverte à 20h 35

Secrétaire de séance : GOITTET Régine

Date de convocation : 15 juillet 2016

Date d'affichage : 21 juillet 2016

1 - LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Maire annonce le changement de menuiseries des logements Cure, Poste, Asile par INOTEC qui sera réalisé les 24 et 25 août prochains.

Un devis a été demandé pour un volet défectueux sur le logement de la Poste, soit 390.58 € HT

Suite à l'état des lieux du logement d'Echevanne, des travaux sont à prévoir avant de louer à nouveau l'appartement. Il reste des encombrants sur les lieux, le Conseil décide de ne pas rembourser la caution à Mme Murielle Hacquart et de confier les travaux de débarras du grenier à TREMPLIN voté à l'unanimité

L'appartement L3 de la mairie sera vacant en septembre, prévoir recherche de locataires.

2- DEPOT DE PAIN

Le Maire présente le devis Faron en menuiserie, soit 7 208 HT

Le devis Bonfils est actualisé à 6 083 HT

la proposition est faite de créer une porte fenêtre pour accéder directement au magasin, il faut prendre contact auprès d'un professionnel.

Des travaux de sol seront à définir .

3- VOIRIE

Le Maire présente les devis de voirie transmis par les entreprises Colas et Velet Terrassements, à savoir :

Colas : 46 614 HT

Velet Terrassements : 34 892 HT

La Commission de voirie réunie ce lundi 18 juillet a opté pour : Velet Terrassements
Après débat, le Conseil décide de retenir l'entreprise Velet Terrassements

-Autorise le Maire à signer le devis correspondant et toute pièce se rapportant à ces travaux.

Propositions d'aménagement de la chicane (coussins Berlinois 6 480 € HT ou mise en place d'un plateau 11 635 HT)

4- REGLEMENT VOIRIE CCVG

La CCVG propose aux communes adhérentes un projet de règlement de voirie afin de coordonner tous les travaux et réduire la gêne des riverains et améliorer la sécurité des travailleurs et des riverains.

Après lecture, le Conseil approuve le présent règlement à l'unanimité,

Autorise le Maire à entreprendre les démarches et signer toutes procédures rendant applicable le règlement,

Informe l'ensemble des concessionnaires, des services gestionnaires de réseaux et des usagers que ce règlement entrera en vigueur à compter du 01/09/2016.

5-LOCATION GARAGE GUILLAUME

Mme Guillaume souhaite louer le garage communal à compter du 1^{er} Août

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette location.

6- TRANSFERT DE VOIRIE LOTISSEMENT ECHEVANNE

Le Maire donne lecture des propositions de travaux à engager : Eclairage, place de retournement, géomètre, revêtement)

Après débat, le Conseil décide à l'unanimité le transfert à condition que les normes en vigueur soient respectées et que la réception de la voirie et de la place de retournement soit faite par des autorités compétentes.

Vote concernant l'enrobé, sachant que la commune participerait à hauteur de 4 000 HT sur un total de 8 520 HT

Une abstention : Michel SEGUIN

Contre : Guy JACQUIN ; Stéphane GAULIARD ; Patrice HAIZE ; Frédéric ALLEMAND

7- FUSION SIMPLE VELESMES ECHEVANNE

Le Maire énonce les conditions à définir et les démarches à engager pour réaliser cette fusion.

Un référendum sera organisé sur les deux villages : voté à l'unanimité

8- ONF

Le Maire rappelle les ventes de bois à Ronchamp le 17/06 et à Gy le 01/07 derniers, à savoir :

P 34-35 213 m3 estimés à 5 900 € par l'ONF et vendus à Schilliger Bois pour 6 766 €

P 19-21 18 vendues à Genet scierie pour 36 899 €

P 20 estimée à 85 800 € par l'ONF, offre proposée à 74 990 € lors de la vente

Nouvelle offre à 80 000 € par la scierie Marsolat.

Après débat, le Conseil accepte la proposition de la scierie Marsolat

contre : Laurent JARROT, RUINARD Alexandra

9- DEPLACEMENT PANNEAUX AGGLOMERATION

Suite à la visite de M. Caput de l'UT de Gray concernant les limites d'agglomération de Velesmes sur l'ex RD 474, le Maire demande au Conseil de rédiger un arrêté de déplacement d'agglomération avec les nouveaux emplacements de panneaux : PRO +1242 au PRO+1932.

Le Conseil vote à l'unanimité

10- CCAS

Suite réunion de la Commission, le Maire rapporte les informations au Conseil.

11- RAPPORT ANNUEL 2015 ASSAINISSEMENT

La CCVG transmet à chaque commune adhérente le rapport annuel de l'assainissement 2015 sur le prix et la qualité du service public.

Après débat, le Conseil entérine ce rapport

contre : Stéphane GAULIARD ; Patrice HAIZE ; Michel SEGUIN

QUESTIONS DIVERSES :

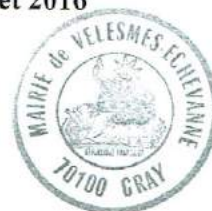
- la commune se renseigne sur la vente d'un bois à Echevanne auprès de la SAFER
- Vol des drapeaux dans la nuit de vendredi 15 à samedi 16
- Suite conditions climatiques, rendements agricoles : courrier envoyé à la Préfecture pour demande de reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle.
- La cabine téléphonique va être enlevée.
- Désherbage du cimetière.
-

La séance est levée à 23h 38

A Velesmes, le 20 juillet 2016

Le Maire,

D JOURDET



[Handwritten signatures of council members]